

JARDINS AMATEURS

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



N°19 – 9 octobre 2015

Ce bulletin est destiné aux jardiniers amateurs. Il s'appuie sur les observations réalisées par les observateurs des filières arboriculture fruitière, maraîchage, olivier, tomates d'industrie, zones non agricoles ; et sur l'analyse de risque effectuée par les animateurs de ces filières.

Des informations sur le rythme de parution de votre bulletin :

Janvier-mars : en fonction de l'actualité phytosanitaire

Avril- octobre : 2 bulletins par mois

Novembre – décembre : 1 bulletin par mois

SOMMAIRE

AU POTAGER	2
SALADE	2
Chenilles.....	2
NAVET.....	3
Tenthrède de la rave.....	3
Mouche de la carotte.....	3
CHOU.....	4
Mouche du chou.....	4
AU VERGER	5
OLIVIER.....	5
Mouche de l'olive.....	5
AU JARDIN D'ORNEMENT	6
ARBRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT.....	6
Septoriose de l'Arbousier.....	6
Polygala à feuille de myrte bactérie : <i>Xyllela fastidiosa</i>	7



DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
tel : 04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Anne ROBERTI
FREDON PACA
224, rue des Découvertes
83390 - CUERS
anneroberti.fredon@orange.fr
tel : 04 94 35 22 84 - 06 33 06 50 41

Au potager

Salade



Chenilles terricoles

Les chenilles terricoles sont toujours présentes. Le niveau de risque reste élevé.

Rappel du bulletin précédent :

*Les chenilles terricoles se développent au niveau du sol et elles **se nourrissent de la racine principale** (le pivot). Le plant de salade ainsi attaqué finit par flétrir. Il est fréquent d'observer ces chenilles à la **fin de l'été et au début de l'automne**. Les papillons sont gris et sont de mœurs nocturnes.*



Méthode culturale :

*Les chenilles sont souvent dans la motte ou au sol sous les plantes touchées, il est facile de **les ramasser et de les écraser**. Les chenilles ne sont pas urticantes.*

A la fin de la culture, on pourra retourner la terre afin que les chenilles soient exposées au froid et aux prédateurs. Les principaux prédateurs de ces chenilles sont les carabes, les merles et les corneilles.



Photo : chenille verte sur salade (le petit monde de Pierrou)

Navet



Tenthrede de la rave

Les dégâts provoqués par les larves sont assez élevés dans les Alpes Maritimes.

Les larves ressemblent à des chenilles de couleur gris-noir qui se nourrissent des feuilles. On peut alors observer des zones décapées ou perforées. En cas de fortes attaques la plante peut être totalement mise à nu. Les larves passent ensuite l'hiver dans le sol.

Les adultes ressemblent à des petites guêpes, mais se nourrissent uniquement par butinage et ne sont donc pas nuisibles pour le navet.



Méthode culturale :

Dès l'apparition des premières larves, il est utile de les **éliminer manuellement**.

En automne et au printemps, on pourra **biner la terre et la retourner** afin de détruire les larves tombées sur le sol.

Carotte



Mouche de la carotte

Le piégeage des mouches de la carotte a commencé. Mi-septembre aucune mouche n'a été piégée.

L'objectif est de cibler la période de présence des mouches adultes pendant leur période de vol, c'est-à-dire maintenant à l'automne puis au printemps.

Ce suivi est important car il permet de détecter au plus tôt ce nuisible qui provoque des dégâts notables : les larves creusent des galeries dans les racines qui favorisent le développement de pourriture.

Chou

Mouche du chou



On observe une très forte présence d'asticots sur des choux fleurs et chou de Milan.

Les asticots de la mouche du chou attaquent les cultures de choux mais aussi d'autres plantes de la même famille (le navet, le radis, le colza, ...). La mouche femelle vient pondre des petits paquets d'œufs déposés à proximité immédiate du de la base des feuilles (collet). **Les larves de cette mouche pénètrent dans les racines** où elles creusent des galeries dans les parties les plus tendres. Les navets et radis sont particulièrement exposés à ce ravageur puisque **la larve détériore la partie consommable du légume, qui finit par pourrir et être impropre à la consommation.** .

Les symptômes sur la partie visible du légume-racine sont les suivants :

- Aspect fané pour les très jeunes plantes (faisant penser à un manque d'eau)
- Les feuilles se teintent de rouge violacé, puis jaunissent.

Selon l'importance de l'attaque, les navets peuvent ne pas s'en remettre.

La mouche mesure de 6 à 8 mm. Elle est grise, tachetée de noir. La larve est un asticot blanchâtre ornée à l'extrémité d'une couronne de 10 petites pointes noires dont 2 sont fendues.



Photo : mouche adulte (R. Coutin – INRA)



Photo : dégâts sur navet (D. Blancard – INRA)



Moyens de prévention :

- Retourner la terre en hiver afin que les prédateurs puissent se nourrir des larves qui s'y trouvent ou que le froid les fasse mourir
- Utiliser des plantes répulsives des femelles de mouche du chou comme l'œillet d'Inde, le trèfle, la tanaïs.
- Maintenir la biodiversité au jardin, en s'interdisant les traitements insecticides. Certains insectes de la grande famille des mini-guêpes (hyménoptères) et certains coléoptères de type staphylins naturellement présents dans l'environnement sont des prédateurs ou des parasites de l'asticot de la mouche du chou.



Outils de biocontrôle :

Utiliser des filets anti-insectes à poser sur les cultures en période à risque. Attention cependant sur les parcelles ayant déjà porté des navets et ayant été attaquées par la mouche car les insectes restent dans le sol et pourraient être piégés sous le filet.

Au verger

Olivier



Mouche de l'olive

La mouche de l'olive est actuellement présente dans tous les secteurs en PACA.

Une fiche de reconnaissance des dégâts de la mouche de l'olive est disponible à l'adresse suivante : http://www.afidol.org/Fiche_Photos_Degats_mouche.pdf

Plusieurs générations se succèdent du mois de juin au mois d'octobre.

Les mouches pondent leurs œufs sous la peau des olives, puis les larves mangent l'intérieur des olives.

En ce moment, on observe la dernière génération de la mouche de l'olive. La larve va alors sortir du fruit et tomber sur le sol pour passer l'hiver.

Les dégâts observés sont d'ordre esthétique : trous de sorties des adultes et coloration brunâtre mais surtout d'ordre qualitatif : chute des fruits, altération de la qualité de l'huile



Outils de biocontrôle :

Il est possible d'installer des pièges à mouche de l'olive à partir du mois de juin permettant de capturer un certain nombre d'adultes et de réduire le taux d'infestation.

Au jardin d'ornement

Arbres et arbustes d'ornement

Septoriose de l'Arbousier

Des taches noires piquées de petits points noirs, sont observées fréquemment dans le Var, sur les feuilles d'Arbousier.

C'est un champignon qui s'attaque à cet arbuste et provoque ces symptômes. Cette maladie affecte uniquement l'aspect esthétique de la plante.



Moyens de prévention :

Afin de limiter le risque de dissémination, il est recommandé de ramasser les feuilles qui tombent et de les éliminer.



Photo : Taches de Septoriose sur Arbousier (www.lajardinerie-animalerie-vendee.fr)

Polygala à feuille de myrte bactérie : *Xylella fastidiosa*

Les polygalas à feuilles de myrte sont des arbustes qui fleurissent du printemps à l'automne. A croissance rapide ils s'adaptent bien aux bords de mer, supportant vent et embrun. On les trouve un peu partout en PACA sur le littoral, dans les jardins de particuliers, en massif d'espace vert, ou encore en haie brise-vent.

Cet été un **premier foyer de la bactérie *Xylella* avait été découvert en Corse**. De nombreux végétaux ont été prélevés pour analyse et 261 d'entre eux s'étaient avérés contaminés dont majoritairement des végétaux de polygalas à feuilles de myrte (250).

Vous trouverez de l'information mise à jour régulièrement sur la situation en Corse à l'adresse suivante : <http://www.corse-du-sud.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-menace-qui-demande-une-a1409.html>



Photo : Dégâts sur polygalas en Corse (Fredon Corse)

Le 13 octobre, la présence de la bactérie *Xylella fastidiosa* a été confirmée sur des polygalas à feuilles de myrte, à Nice.

Toutefois il existe de nombreuses sous-espèces spécifiques à sa plante hôte.

Les analyses complémentaires confirment qu'il s'agit de la même bactérie qu'en Corse, la sous-espèce multiplex.

Dans l'attente du résultat des mesures préventives avaient été mises en place : Inventaires des végétaux autour du plant prélevé, identification des vecteurs, traitements préventifs. De nouvelles mesures seront prises prochainement par le Préfet.

Les mesures de contrôle dans les établissements producteurs ou vendeurs de végétaux se poursuivent avec des prélèvements et des analyses sur certains végétaux sensibles.

Il convient de rester vigilant et de signaler tout végétal suspect présentant des dessèchements rapides au SRAL (Service régional de l'Alimentation) du Département ou à la FREDON PACA.

Vous trouverez une synthèse au 8 octobre sur le site de la DRAAF PACA à l'adresse suivante : <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/>

IMPORTANT : DIFFUSION DES BULLETINS.

SUITE A UN SOUCI INFORMATIQUE NOUS NOUS APERCEVONS QUE LES ABONNES AU BULLETIN « JARDINS AMATEURS » N'ONT PAS PU RECEVOIR LES NUMEROS 6 A 14 PARUS DE JANVIER A JUILLET 2015. LE COMITE DE REDACTION PRESENTE SES EXCUSES AUX LECTEURS ET VOUS INVITE A CONSULTER LES BULLETINS QUE VOUS N'AVEZ PAS REÇUS SUR LES SITES INTERNET DE LA DRAAF PACA, DE LA CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE PACA OU DE LA FREDON PACA.

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Le Bulletin de Santé du Végétal, filière Jardins Amateurs, s'appuie sur les bulletins de santé du végétal des filières : Maraîchage, Arboriculture fruitière, Tomate d'industrie, Olivier, Zones Non Agricoles. Les observateurs des filières correspondantes contribuent donc à l'élaboration de ce document

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Anne ROBERTI (FREDON PACA) et Sébastien REGNIER (FREDON PACA)

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.